

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

BULLETIN LIAISON 2017/2018 **N°27 – Réunion du 29 MARS 2018**

Visioconférence : Mrs ALLAIN B., DAHERON J.C., FELIX G.,
NANA T., ROBIN O., SELLAM J., SOARES D. et SOULIER T.

Auditeur : M. BRAULE S.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports



Football des Sourds
Présente



ASS BORDEAUX **DLS CERGY PONTOISE**

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Finale Coupe de France 2018 **FUTSAL Féminine**

Samedi 31 Mars 2018 à 14H00

Gymnase Georges CARPENTIER, 81 boulevard Masséna 75013 PARIS

Entrée Payante : 5 Euros



Page : 1 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

FLASH

Phase finale du championnat de France
La CFFS ne peut plus payer des indemnités kilométriques aux clubs qualifiés pour la phase finale du championnat de France en raison du budget non reçu à ce jour.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

Avis au club : **S.C.S. AVION**

Ce club ne pourra pas participer au championnat de France par zones le samedi 21 avril 2018 pour non-paiement des amendes, selon l'Article 97, page 23.

OS MASSY - S.C.S AVION

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



Championnat de France des Inter-régions 2018

La date d'engagement de Championnat de France des Inter-régions est le 30 Novembre 2017 au plus tard.

Pour la région PACA, veuillez nous envoyer l'engagement avant 30 avril 2018 au plus tard.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Cliquez le lien ci-dessous, et remplir et nous l'envoyer avant cette date.

[http://football-sourds.com/wdpress/wp-content/uploads/2017/10/ENGAGEMENT Interregionaux-2018.pdf](http://football-sourds.com/wdpress/wp-content/uploads/2017/10/ENGAGEMENT_Interregionaux-2018.pdf)

ENGAGEMENT RECU :

1. AUVERGNE-RHÔNE ALPES
2. ILE DE FRANCE
3. BRETAGNE, NORMANDIE et PAYS DE LA LOIRE
4. SUD OUEST

DOSSIER COMPLET DE NOUVEAU JOUEUR ou DE NOUVELLE JOUEUSE et DOSSIER DE SURCLASSEMENT

Les clubs doivent transmettre tous les documents de nouveau joueurs ou hors région **Vendredi midi au plus tard** afin qu'il soit qualifié pour le week end. Nous ne prenons pas en compte les documents demandés après vendredi midi.

MUTATIONS

Pour ceux qui ont des licences mutées, veuillez nous renvoyer dès réception des licences envoyées par la FFH, la commission devra tamponner « mutation » sur la licence.

Si le match aura lieu le 13 janvier 2018 sans licences, il n'y a pas d'inquiétudes vous pouvez éditer l'attestation de licence et une pièce d'identité présentes au match, sachant que les 3 joueurs mutés maximum sur la feuille de match sont autorisés à jouer **sauf la nouvelle section de football du club ou nouveau club ou clubs fusionnés qui ont droit à 5 joueurs mutés maxi sur la feuille de match.**

AUDIOGRAMME ICSD POUR D.C.L.

Pensez à remplir l'audiogramme ICSD avant 3 mois des compétitions de D.C.L.
lien ci : <http://www.deaflympics.com/audiogramform.asp>

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



COMMUNIQUE

IMPORTANT : IL FAUT ARRÊTER D'APPELER ABUSIVEMENT A UN MEMBRE DE LA COMMISSION PAR FACETIME OU ENVOYER DES SMS POUR DES QUESTIONS SUR LE CHAMPIONNAT OU SUR L'ÉQUIPE DE FRANCE SAUF URGENCE SURTOUT A Mr FELIX ou à Mr NANA. NE PAS MELANGER ENTRE AMI ET LA CFFS.

Nous ne répondons plus aux mails personnels ni dans le bulletin.

Pour tout contact avec la CFFS, veuillez utiliser les deux mails uniquement ci-dessous :

ALLAIN Brice :
Membre de la CFFS :

b.allain@handisport.org
contact@football-sourds.fr

LES FEUILLES DE MATCHS :

Page : 3 / 33

**FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS**

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



- La CFFS vous remercie de remplir la feuille **EN MAJUSCULE**, car très souvent celle-ci s'avère illisible. Merci de faire des efforts.

- La CFFS vous rappelle que chaque club local doit scanner le **dimanche midi au plus tard avant 12 heures**, la feuille de match en format **PDF**. Toutes les informations concernant la rencontre, telles que l'équipe type, le nom des buteurs, les cartons rouges ou jaunes etc.

- La CFFS informe aux clubs qui feront une demande de match amical qu'il leur sera envoyé par la CFFS, une feuille match scannée en format **PDF UNIQUEMENT**.

- A date de ce jour, les chèques à l'ordre de la CFFS en règlement des amendes devront être expédiés à l'adresse suivante :

M. SOARES Dominique
CFFS
17 rue de Vienne
91670 ANGERVILLE

- La CFFS demande aux clubs de ne plus envoyer de mails le jeudi soir. Le dernier délai est fixé au mercredi sauf cas d'extrême urgence. Merci pour votre compréhension.

- **Il est très important de ne pas oublier de remplir vos coordonnées du club sur le formulaire que la CFFS vous a envoyé. C'est hyper urgent pour mettre à jour dans notre site de CFFS afin que nous puissions vous adresser d'autres informations par mail du club et non pas par mail personnel.**

- **Attention, la commission n'accepte plus les chèques personnels pour les amendes administratives, les avertissements sauf cas exceptionnel (ex : mutations,..)**

- **Si le joueur habitant hors-région ou joueur nouveau participe aux compétitions officielles sans l'autorisation de la CFFS, le match sera perdu par pénalité.**

-**Pour tous les envois des dossiers volumineux à la CFFS (contact@football-sourds.fr), ne pourra pas recevoir plus (+) de 8 MO pour l'envoi de mail.**

-**Pour tous les courriers avec en tête du club, la cffs ne prend pas en compte au format ODT, ni WORD, ni JPEG. Nous n'acceptons que le format en PDF qui est obligatoire.**

Page : 4 / 33

**FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS**

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

CANDIDATURE

CANDIDATURE ORGANISATION DE BUVETTE À BOURGES POUR LA PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019

CANDIDATURE POUR LA PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FUTSAL 2^{ÈME} DIVISION MASCULIN (26 Janvier 2019)

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

INFORMATION

FINALE DE LA COUPE DE FRANCE FUTSAL FEMININ DU 31 MARS 2018 à 14H00 :

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



Gymnase Georges Carpentier
81 boulevard Masséna
75013 PARIS

PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL 11 MASCULIN pendant 2 journées des 9 et 10 juin 2018 :

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



COMPLEXE SPORTIF DE LA PLAINE DES SPORTS
RN 568, Quartier la Palunettes
13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

SURCLASSEMENT

Page : 5 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

RAPPEL

Les joueurs nés en 1999, 2000, 2001 et 2002. Les joueurs âgés de 16 ans révolus et n'ayant pas encore atteint leur 18 ans à la date de la rencontre pourront jouer en catégorie seniors sous réserves de produire à la Commission Fédérale de Football des Sourds une autorisation médicale signée (dossier de surclassement) à défaut, la licence sollicitée ne peut être délivrée. Cette autorisation sera revêtue de la signature du chef de famille autorisant le joueur à pratiquer en catégorie «senior». En l'absence de surclassement, le joueur n'est pas qualifié pour son Club

Liste des joueurs qualifiés :

Voir le bulletin N°25 du 15/03/2018

CALENDRIER OFFICIEL 2017/2018

Le 31 mars 2018 :	Finale de la Coupe de France de Futsal Féminin 1/2^{ème} Finale de la Coupe de France
Le 07 avril 2018 :	Match international à 11
Le 14 avril 2018 :	Championnat de France à 11
Le 21 avril 2018 :	Championnat de France à 11
Le 28 avril 2018 :	Championnat de France à 11 (Si Report) Challenge Football à 7 Vétérans à Bordeaux
Du 09 au 13 mai 2018 :	Stage de l'Equipe de France de Football à 11
Le 19 mai 2018 :	Finale de la Coupe de France
Du 01 au 03 juin 2018 :	Stage de l'Equipe de France de Futsal Féminine
Du 09 et 10 juin 2018 :	Phase Finale du Championnat de France à 11
Le 16 Juin 2018 :	Pologne – France (en cours) Qualification CE 2019
Du 23 et 24 juin 2018 :	Championnat de France à 11 des Inter-Régions
Le 30 juin 2018 :	Assemblée générale à Paris au siège de la F.F.H.

**Du 1^{er} novembre 2017 au 31 mars 2018 : Qualification championnat
d'Europe futsal**

**Du 2 septembre 2017 au 14 octobre 2018 : Qualification Championnat
d'Europe à 11**

**Du 04 au 13 décembre 2018 : Championnat d'Europe futsal à Tampere
en Finlande**

**Du 22 juin au 6 juillet 2019 : Championnat d'Europe à 11 à Héraklion en
Grèce**

Attention cela peut changer en raison de la participation aux éliminatoires du Championnat du Monde, Deaflympics et Championnat d'Europe.

Mise à Jour le 08 mars 2018

CALENDRIER OFFICIEL 2018/2019

- Le 08 septembre 2018 :** Trophées Champions à 11
Le 15 septembre 2018 : Championnat de France à 11 par zone
Le 22 septembre 2018 : Tour préliminaire de la Coupe de France à 11
Le 29 septembre 2018 : Championnat de France à 11 par zone
Le 06 octobre 2018 : Championnat de France à 11 par zone
 Championnat de France de Futsal Féminine
 Challenge Football à 7 Vétérans
Le 13 octobre 2018 : Championnat de France à 11 par zone
 Championnat de France de Futsal Féminine
Le 20 octobre 2018 : Match international à 11
Le 27 octobre 2018 : 1/8^{ème} Finale de la Coupe de France à 11
 Tour préliminaire de la Coupe de France de Futsal Féminine
Du 01 au 04 novembre 2018 : Stage de l'Equipe de France de Futsal Féminine
Le 03 novembre 2018 : Championnat de France à 11 par zone
Le 10 novembre 2018 : Championnat de France de Futsal Masculin
 Championnat de France de Futsal Féminine
 Challenge Football à 7 Vétérans
Le 17 novembre 2018 : Championnat de France de Futsal Masculin
 Championnat de France de Futsal Féminine
Le 24 novembre 2018 : Championnat de France de Futsal Masculin
 Championnat de France de Futsal Féminine
Le 01 décembre 2018 : Championnat de France de Futsal Masculin
Le 04 au 13 déc. 2018 : Championnat d'Europe Futsal Féminin à Tampere en Finlande.
Le 15 décembre 2018 : Championnat de France de Futsal Masculin
Le 12 janvier 2019 : Championnat de France de Futsal Masculin
 Championnat de France de Futsal Féminine
Le 19 janvier 2019 : 1/4^{ème} Coupe de France de Futsal Féminin
Du 26 janvier 2019 : Phase Finale du Championnat de France Futsal 2^{ème} division (M)
Le 26 janvier 2019 : Challenge Football à 7 Vétérans
Le 02 février 2019 : Championnat de France à 11 par zone
Du 09 et 10 février 2019 : Phase Finale du Championnat de France Futsal (M) et (F)

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Page : 7 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



- Le 16 février 2019 :** 1/2^{ème} Coupe de France de Futsal Féminin
1/4^{ème} Finale de la Coupe de France
- Le 23 février 2019 :** Championnat de France à 11 par zone
Challenge Football à 7 Vétérans
- Le 02 mars 2019 :** Championnat de France à 11 par zone
- Le 09 mars 2019 :** Match international à 11
- Le 16 mars 2019 :** Championnat de France à 11 par zone
- Le 23 mars 2019 :** Championnat de France à 11 par zone et
Match international Futsal Féminine
Challenge Football à 7 Vétérans
- Le 30 mars 2019 :** Finale de la Coupe de France de Futsal Féminin
1/2^{ème} Finale de la Coupe de France
- Le 06 avril 2019 :** Match international à 11
- Le 13 avril 2019 :** Championnat de France à 11 (1/4 finale aller)
Challenge Football à 7 Vétérans
- Le 20 avril 2019 :** Championnat de France à 11 (1/4 finale retour)
- Le 27 avril 2019 :** Championnat de France à 11 (1/2 finale aller)
- Du 03 au 05 mai 2019 :** Stage de l'Equipe de France de Futsal Féminine
- Le 04 mai 2019 :** Championnat de France à 11 (1/2 finale retour)
- Le 11 mai 2019 :** Finale de la Coupe de France
- Le 18 mai 2019 :** Championnat de France à 11 (finale aller)
- Le 25 mai 2019 :** Championnat de France à 11 (finale retour)
- Du 31 mai au 02 juin 2019 :** Stage de l'Equipe de France de Football à 11
- Le 08 juin 2019 :** Assemblée générale à Paris au siège de la F.F.H.
- Du 22 juin au 6 juillet 2019 :** Championnat d'Europe à 11 à Héraklion en Grèce
- Du 02 septembre 2017 au 14 octobre 2018 :** Qualification Championnat d'Europe à 11
- Du 04 au 13 décembre 2018 :** Championnat d'Europe futsal à Tampere en Finlande
- Du 22 juin au 6 juillet 2019 :** Championnat d'Europe à 11 à Héraklion en Grèce

Attention cela peut changer en raison de la participation aux éliminatoires du Championnat du Monde, Deaflympics et Championnat d'Europe.

Mise à Jour le 22 mars 2018

COMPÉTITIONS DE LA SAISON 2018/2019 PROVISOIRE (selon l'engagement)

F.F.H./C.F.F.S- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

MASCULIN

COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL A 11 :

20 Engagements : OS CHENNEVIERES, ESS VITRY, ASSS CAEN, AS POITIERS, CSS REIMS, OS MASSY, OSS VILLEURBANNE, CR MARSEILLE S, DLS GERY-PONTOISE/OS VERSAILLES, ASS BORDEAUX, ACS MARSEILLE, CSSM PARIS, ASS LYON, CSS NANTES, AS TOLOSA, OSCP AURAY, CSS RENNES, SCS AVION, ASS TOULON/NICE SLS, CSS MONTPELLIER

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL A 11 :

ZONE A

- CSS RENNES
- ASSS CAEN
- CSS NANTES
- OSCP AURAY
- ILE DE FRANCE

ZONE B

- CSS REIMS
- ILE DE FRANCE
- ILE DE FRANCE
- SCS AVION
- ILE DE FRANCE

ZONE C

- AS POITIERS
- ASS BORDEAUX
- AS TOLOSA
- ILE DE FRANCE
- RHONE-ALPES

ZONE D

- ACS MARSEILLE
- CR MARSEILLE S
- ASS TOULON/NICE SLS
- CSS MONTPELLIER
- RHONE-ALPES

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Tirage en sort aux 5 clubs de l'ILE DE France et 2 clubs de RHONE-ALPES pour les répartir parmi les 4 zones.

Règlement : **Qualification au Championnat de France Football à 11 :**
Les deux premiers clubs de chaque zone (Total 8 clubs) seront qualifiés au Championnat de France Football à 11.

Il n'y aura pas de tirage au sort :

a) 1/4 Finale (aller et retour)

2^{ème} Zone B vs 1^{ère} Zone A

2^{ème} Zone D vs 1^{ère} Zone C

2^{ème} Zone A vs 1^{ère} Zone B

2^{ème} Zone C vs 1^{ère} Zone D

Page : 9 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

- b) 1/2 Finale (aller et retour)
2^{ème} Zone B ou 1^{ère} Zone A (1) vs 2^{ème} Zone D ou 1^{ère} Zone C (2)
2^{ème} Zone A ou 1^{ère} Zone B (3) vs 2^{ème} Zone C ou 1^{ère} Zone D (4)
- c) Finale (aller et retour)
(1 ou 2) vs (3 ou 4)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FUTSAL MASCULIN :

1^{ère} Division

16 Engagements : CSSM ANZIN, ASS ARRAS, OS CHENNEVIERES, CSS REIMS, CSSM PARIS, ASS LYON, OSS VILLEURBANNE, ASS TOULON, ASSS CAEN, ESS VITRY, OS VERSAILLES, OCSP AURAY, ASCSS MULHOUSE, ASS BORDEAUX, CR MARSEILLE S, CSS MONTPELLIER

<u>ZONE 1A</u>	<u>ZONE 1B</u>	<u>ZONE 1C</u>	<u>ZONE 1D</u>
NORD	NORD	ILE DE FRANCE	RHONE-ALPES
ILE DE FRANCE	ILE DE FRANCE	ILE DE FRANCE	CSS MONTPELLIER
ASSS CAEN	CSS REIMS	RHONE-ALPES	CR MARSEILLE S
OCSP AURAY	ASCSS MULHOUSE	ASS BORDEAUX	ASS TOULON

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



Pour 4 clubs (6 journées d'Aller et Retour)

Tirage en sort aux 4 clubs de l'ILE DE FRANCE, 2 clubs de RHONE-ALPES et 2 clubs de NORD pour les répartir parmi les 4 zones.

Les 2 premiers clubs de 1^{ère} Division de chaque zone (Total 8 clubs) seront qualifiés à la phase finale des 09 et 10 février 2019.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



2^{ème} Division

13 Engagements : OCS ROUEN, ASCS SAINT-BRIEUC, ASS STRASBOURG, AH AUXERRE, CSS NANTES, ASCS CLERMONT-FERRAND, CSS AMIENS, ASLS NANCY, **DLS CERGY P.**, **OS MASSY**, AS POITIERS, ACS MARSEILLE, CSS RENNES

<u>ZONE 2A</u>	<u>ZONE 2B</u>	<u>ZONE 2C</u>	<u>ZONE 2D</u>
ASCS SAINT-BRIEUC	OCS ROUEN	ASS STRASBOURG	AH AUXERRE

Page : 10 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

CSS RENNES	CSS AMIENS	ASLS NANCY	ASCS CLERMONT-F.
CSS NANTES	ILE DE FRANCE	ILE DE FRANCE	ACS MARSEILLE
AS POITIERS			

Pour 3 ou 4 clubs (6 journées d'Aller et Retour)

Tirage en sort aux 2 clubs de l'ILE DE France pour les répartir parmi les 4 zones.

Les 2 premiers clubs de 2ème Division de chaque zone (Total 8 clubs) seront qualifiés à la phase finale des 26 janvier 2019.

CHALLENGE DE FRANCE DE FOOTBALL VETERANS A 7 MASCULIN :

4 Engagements : ASS BORDEAUX, CSSM PARIS, AS TOLOSA, ESS VITRY

FEMININ

COUPE DE FRANCE DE FUTSAL FEMININ :

13 Engagements : ASSS CAEN, DLS CERGY-PONTOISE, CSSM PARIS, CSS NANTES, AS POITIERS, ASS BORDEAUX, ASCS CLERMONT FERRAND, AS COGNIN, CSS RENNES, C.S.S. ANGERS, O.S. MASSY, C.S.S. MONTPELLIER, AS TOLOSA

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FUTSAL FEMININ:

15 Engagements : ASSS CAEN, DLS CERGY-PONTOISE, CSSM PARIS, ASS STRASBOURG, CSS NANTES, AS POITIERS, ASS BORDEAUX, ASCS CLERMONT FERRAND, AS COGNIN, CR MARSEILLE S, CSS RENNES, C.S.S. ANGERS, de l'O.S. MASSY, du C.S.S. MONTPELLIER, AS TOLOSA

<u>ZONE AF</u>	<u>ZONE BF</u>	<u>ZONE CF</u>	<u>ZONE DF</u>
CSS RENNES	ASS STRASBOURG	ILE DE FRANCE	CR MARSEILLE S
ASSS CAEN	ILE DE FRANCE	ASS BORDEAUX	CSS MONTPELLIER

Page : 11 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



CSS NANTES	ILE DE FRANCE	AS POITIERS	A.S. COGNIN
CSS ANGERS		AS TOLOSA	ASCS CLERMONT-F.

Pour 3 ou 4 clubs (6 journées d'Aller et Retour)

Tirage en sort aux 3 clubs de l'ILE DE France pour les répartir parmi les 4 zones.

Les 2 premiers clubs de chaque zone (Total 8 clubs) seront qualifiés à la phase finale des 09 et 10 février 2019.

NOUVEAU PROJET

COUPE DE RUBENS DE FUTSAL FEMININ DE 1^{ère} DIVISION ET 2^{ème} DIVISION : **Mois du mars au mai 2019** **(Gratuit d'engagement)**

1^{ère} DIVISION Féminin : 8 clubs qualifiés au Phase Finale du Championnat de France Futsal Féminin

2^{ème} DIVISION Féminin : les autres clubs non-qualifiés au Phase Finale du Championnat de France Futsal Féminin

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



Mise à Jour le 29 mars 2018

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



EQUIPE DE FRANCE DE FUTSAL FEMININE
2 MATCHS AMICAUX DE FUTSAL FEMININ
CONTRE ALLEMAGNE
le samedi 24 mars 2018 à Heidelberg en Allemagne

1^{ère} MATCH
ALLEMANGE 13 – 8 FRANCE (Mi-temps 5 – 4)

BUTS :

POIRIER M. (2), DUPOIRIER A. L. (1), GARNIER P. (3), PLOTKA N. (1), TORRES I. (1) pour la France

AVERTISSEMENTS :

Page : 12 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

POIRIER M. pour la France
EXPULSIONS :
MECHERI S. pour la France

FRANCE



Debout de gauche à droite : ALLAIN B., DEYTS M., CHARFAOUI Z., TORRES I., DIABY C., VAZ P., DUPOIRIER A. L., MECHERI S. et SOARES D.
Accroupies : PLOTKA N., CARRON V., PERENNES C., GARNIER P., POIRIER M., FREIRE CARRASQUEIRA J. et NANA T.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



ALLEMAGNE

Page : 13 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation



2^{ème} MATCH
ALLEMANGE 12 – 4 FRANCE (Mi-temps 6 – 2)

BUTS :

GARNIER (2), DIABY C. (1), POIRIER M. (1) pour la France

AVERTISSEMENTS :

CARRON V., PLOTKA N., POIRIER M., DIABY C. pour la France

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



FRANCE



Debout de gauche à droite : SOARES D., DEYTS M., CHARFAOUI Z., VAZ P., DIABY C., TORRES I., DUPOIRIER A. L., MECHERI S., NANA T. et ALLAIN B.
Accroupies : PLOTKA N., PERENNES C., POIRIER M., GARNIER P., CARRON V. et POIRIER M., FREIRE CARRASQUEIRA J.

Page : 14 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

ALLEMAGNE



Rapport

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



RDV à la gare de l'Est (Paris) déplacement à Heidelberg en Allemagne.
En train : Paris - Karlsruhe (aller et retour) puis en bus Flixbus : Karlsruhe - Heidelberg (aller et retour)

1er match à 11h45 : Allemagne - France 13-8
2ème match à 16h15 Allemagne - France 12-4

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Pour résumer les 2 matches amicaux

Bilan : deux défaites assez lourdes malgré certaines joueuses n'étaient pas à 100% physiquement (pas assez d'entraînement) comme on a eu pour la qualification à Madrid et de la fatigue causée par leurs trajets.

Le problème, c'est que la compétition des joueuses s'est arrêtée depuis le championnat de France de Futsal à Bourges mi-février. Donc les joueuses ont manqué des entraînements, leur mentalité était faible et fragile

Il y a eu de bonne discipline et une bonne relation. **Notre point faible c'est le marquage et les placements sur le terrain.**

Certaines joueuses ne connaissent pas très bien la loi de Futsal qu'il faut absolument savoir pour pouvoir jouer correctement le match.

Page : 15 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Commission Fédérale Football des Sourds

Nous avons demandé d'intégrer dans un club entendant Futsal pour progresser et d'avoir 3 ou 4 entraînements par semaine puis elles pourraient aller plus loin également prête pour la participation du championnat d'Europe en Finlande.

Note :

MECHERI Sonia 5 sur 10 : point faible manque concentration pour les lancements de ballon mais le reste beaucoup d'arrêt

CHARFAOUI Zineb 5 sur 10 : point très faible des lancements le ballon n'importe ou puis reste trop sur la ligne mais quelque beau arrêt

PLOTKA Nastasia 5 sur 10 : bonne défense malgré beaucoup occasion ratée devant le but allemande

DUPOIRIER Anne-Laure : pas de note car très peu joué : point très faible toutes les passes ratées mais bonne défense

PERENNES Camille 4 sur 10 : point faible, c'est l'accélération de vitesse très faible mais dans l'ensemble défendre et en attaque reste positif

CARRON Vanessa 3 sur 10 : point faible les placements sur le terrain et toujours perdu mais des fois dans l'ensemble défendre et en attaque reste positif

DEYTS Marie : n'a pas participé cause blessure

FREIRE CARRASQUEIRA Jemina 5 sur 10 : première fois en sélection, elle a du potentiel en attaque et en défense donc à suivre

TORRES Ilona 5 sur 10 : première fois en sélection, elle a du potentiel en attaque et en défense donc à suivre

VAZ Pauline pas de note car très peu joué : première fois en sélection point très faible des placements

DIABY Coumba 4 sur 10 : pas à 100% physiquement pourtant elle a du potentiel

POIRIER Mélissa 5 sur 10 : point faible c'est le placement mais se défend et attaque très bien mais manque de concentration

GARNIER Pauline 5 sur 10 : dans l'ensemble parfait mais attention de faire la passe propre et plus de concentration

Brice ALLAIN

MODIFICATION DU LISTE DES JOUEURS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Match amical contre BELGIQUE

Le samedi 07 avril 2018 à Lens

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Gardiens de but

1- ALEXANDRE Lucas	18 ans	ASS ARRAS
2- KRSCHNAK Willy	24 ans	OSS VILLEURABNNE

4 Défenseurs

3- KUZEHGARAN Raffaëlli	19 ans	CSSM PARIS
4- OUARAB Noureddine	28 ans	OS CHENNEVIERES
5- GIRARD Nicolas	29 ans	CSS REIMS
6- MAILLARD Adrien	18 ans	CSS REIMS

7 Milieux de terrain

7- THIMON Arnold	22 ans	CSS REIMS
8- DIABY Omar	23 ans	CSS REIMS
9- KUZEHGARAN Giovanni	25 ans	CSSM PARIS
10-OUARAB Yacine	28 ans	OS CHENNEVIERES
11- ZUCCHIATTI Clément	20 ans	ASS BORDEAUX
12- ADIGUZEL Mikael	19 ans	ACS MARSEILLE
13-DARKAOUI Farid	26 ans	ASSS CAEN

4 Attaquants

14- KOITA Issa	27 ans	CSSM PARIS
15--KOITA Boubacar	18 ans	CSSM PARIS
16-LEAL DE JESUS Timothy	22 ans	AS TOLOSA
17- FRANCOIS Theo	17 ans	CSSM ANZIN

Mise à jour du 29 Mars 2018

RESULTATS DES 24 MARS 2018

Page : 17 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



ZONE OUEST

1ère Journée du 16/09/2017		Score	
(Report au 30/09/2017)	C.S.S. RENNES	3 - 1	C.S.S. NANTES
(Pé)	O.C.S.P. AURAY	(1-9) 0-9	A.S.S.S. CAEN
2ème Journée du 07/10/2017			
	C.S.S. NANTES	2 - 2	A.S.S.S. CAEN
	C.S.S. RENNES	9 - 1	O.C.S.P. AURAY
3ème Journée du 14/10/2017			
	O.C.S.P. AURAY	0 - 3	C.S.S. NANTES
	A.S.S.S. CAEN	3 - 0	C.S.S. RENNES
4ème Journée du 03/03/2018			
	C.S.S. NANTES	0 - 1	C.S.S. RENNES
(Report au 31/03/2018)	A.S.S.S. CAEN	-	O.C.S.P. AURAY
5ème Journée du 24/03/2018			
	A.S.S.S. CAEN	3 - 2	C.S.S. NANTES
	O.C.S.P. AURAY	1 - 3	C.S.S. RENNES

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE OUEST

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	C.S.S. RENNES	12	5	4	0	1	0	0	16	6	10
2	A.S.S.S. CAEN	10	4	3	1	0	0	0	17	4	13
3	C.S.S. NANTES	4	5	1	1	3	0	0	8	9	-1
4	O.C.S.P. AURAY	0	4	0	0	3	1	0	2	24	-22

ZONE EST

1ère Journée du 16/09/2017		Score	
	O.S. CHENNEVIERES	5 - 0	O.S. MASSY
(Pé)	S.C.S. AVION	(0-6) 0-6	C.S.S. REIMS
2ème Journée du 07/10/2017			
	O.S. MASSY	0 - 6	C.S.S. REIMS
	O.S. CHENNEVIERES	3 - 1	S.C.S. AVION
3ème Journée du 14/10/2017			
	S.C.S. AVION	5 - 4	O.S. MASSY
	C.S.S. REIMS	1 - 1	O.S. CHENNEVIERES
4ème Journée du 03/03/2018			
	O.S. MASSY	1 - 11	O.S. CHENNEVIERES
	C.S.S. REIMS	12 - 1	S.C.S. AVION
5ème Journée du 24/03/2018			
	C.S.S. REIMS	9 - 0	O.S. MASSY
	S.C.S. AVION	0 - 17	O.S. CHENNEVIERES

Page : 18 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE EST

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	O.S. CHENNEVIERES	13	5	4	1	0	0	0	37	3	34
2	C.S.S. REIMS	13	5	4	1	0	0	0	34	2	32
3	S.C.S. AVION	3	5	1	0	3	1	0	7	42	-35
4	O.S. MASSY	0	5	0	0	5	0	0	5	36	-31

ZONE RHONE-ALPES

1ère Journée du 16/09/2017		Score	
(Pé) A.S.S. LYON	(1-1)	0-1	E.S.S. VITRY
C.S.S.M. PARIS	3-2		O.S.S. VILLEURBANNE
2ème Journée du 07/10/2017			
E.S.S. VITRY	2-1		O.S.S. VILLEURBANNE
A.S.S. LYON	1-5		C.S.S.M. PARIS
3ème Journée du 14/10/2017			
C.S.S.M. PARIS	7-0		E.S.S. VITRY
O.S.S. VILLEURBANNE	0-4		A.S.S. LYON
4ème Journée du 03/03/2018			
E.S.S. VITRY	1-2		A.S.S. LYON
O.S.S. VILLEURBANNE	1-6		C.S.S.M. PARIS
5ème Journée du 24/03/2018			
O.S.S. VILLEURBANNE	0-4		E.S.S. VITRY
C.S.S.M. PARIS	4-3		A.S.S. LYON

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE RHONE-ALPES

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	C.S.S.M. PARIS	15	5	5	0	0	0	0	25	7	18
2	E.S.S. VITRY	7	5	2	1	2	0	0	8	10	-2
3	A.S.S. LYON	6	5	2	0	2	1	0	10	11	-1
4	O.S.S. VILLEURBANNE	0	5	0	0	5	0	0	4	19	-15

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



ZONE SUD-OUEST

1ère Journée du 16/09/2017		Score	
(Pé) A.S. TOLOSA	(3-2) 0-0		(Pé) A.S.S. BORDEAUX
D.L.S. CERGY-P./O.S. V.	0-6		A.S. POITIERS
2ème Journée du 07/10/2017			
A.S.S. BORDEAUX	0-3		A.S. POITIERS
A.S. TOLOSA	2-4		D.L.S. CERGY-P./O.S. V.
3ème Journée du 14/10/2017			
D.L.S. CERGY-P./O.S. V.	5-1		A.S.S. BORDEAUX
A.S. POITIERS	3-1		A.S. TOLOSA
4ème Journée du 03/03/2018			
A.S.S. BORDEAUX	4-3		A.S. TOLOSA
A.S. POITIERS	2-3		D.L.S. CERGY-P./O.S. V.
5ème Journée du 24/03/2018			
A.S. POITIERS	3-1		A.S.S. BORDEAUX
D.L.S. CERGY-P./O.S. V.	4-1		A.S. TOLOSA

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE SUD-OUEST

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	A.S. POITIERS	12	5	4	0	1	0	0	17	5	12
2	D.L.S. CERGY-P./O.S. V.	12	5	4	0	1	0	0	16	12	4
3	A.S.S. BORDEAUX	3	5	1	0	3	1	0	6	14	-8
4	A.S. TOLOSA	0	5	0	0	4	1	0	7	15	-8

ZONE SUD

1ère Journée du 16/09/2017		Score	
(Pé) A.S.S. TOULON/NICE S.L.S.	(2-5) 0-0		(Pé) A.C.S. MARSEILLE
(Pé) C.S.S. MONTPELLIER	(2-1) 0-1		C. REAL MARSEILLE S.
2ème Journée du 07/10/2017			
A.C.S. MARSEILLE	1-1		C. REAL MARSEILLE S.
A.S.S. TOULON/NICE S.L.S.	5-2		C.S.S. MONTPELLIER
3ème Journée du 14/10/2017			
C.S.S. MONTPELLIER	1-3		A.C.S. MARSEILLE
C. REAL MARSEILLE S.	4-4		A.S.S. TOULON/NICE S.L.S.
4ème Journée du 03/03/2018			
A.C.S. MARSEILLE	0-2		A.S.S. TOULON/NICE S.L.S.
C. REAL MARSEILLE S.	3-2		C.S.S. MONTPELLIER
5ème Journée du 24/03/2018			
C. REAL MARSEILLE S.	3-3		A.C.S. MARSEILLE
C.S.S. MONTPELLIER	0-2		A.S.S. TOULON/NICE S.L.S.

Page : 20 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE SUD

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	A.S.S. TOULONNICE S.L.S.	10	5	3	1	0	1	0	13	6	7
2	C. REAL MARSEILLE S.	6	5	1	3	1	0	0	12	10	2
3	A.C.S. MARSEILLE	5	5	1	2	1	1	0	7	7	0
4	C.S.S. MONTPELLIER	0	5	0	0	4	1	0	5	14	-9

DISCIPLINE

Commission de discipline : Réunion du 29 mars 2018

Président : Mr SELLAM J.

Présents : Mrs. FELIX G. SOULIER T.

Visioconférence : M.

CAS : Conduite anti sportive

Jl : Jeu irrégulier

FG : Faute grossière

PIA : Propos injurieux envers arbitre

RCl : Récidive conduite inconvenante

CR : Coup Réciproque

CDA : Contestation des décisions d'arbitre

La Commission de Discipline décide compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des décisions disciplinaires figurant dans les procès-verbaux ci-après.

Les décisions prises en première instance par la Commission de Discipline de la CFFS sont susceptibles d'appel devant **le Jury d'appel de la Commission de Discipline de la FFH**, par courrier recommandé, sur papier à en - tête du club, par télécopie (fax) ou courriel (mail) sur papier à en -tête du club en pièce jointe **en PDF**, dans un délai de **7 jours** à partir de la date de notification de la décision (qu'elle soit par publication sur le bulletin de liaison, courriel ou par courrier postal) la première date étant à prendre en compte.

L'appel est gratuit.

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASCULIN DU SAMEDI 24 MARS 2018

ZONE EST

MATCH N° 21: C.S.S. REIMS – O.S.MASSY

Lecture de la feuille de match.

Page : 21 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

M PENHOET Dylan, licence N°J134303, Joueur d'O.S. MASSY a reçu la deuxième récidive (3ème avertissement), 1 match suspendu à compter du lundi 02 avril 2018.

ZONE RHONE-ALPES

MATCH N° 33: O.S.S. VILLEURBANNE – E.S.S VITRY

Lecture de la feuille de match.

Considérant que M. l'arbitre officiel du match a exclu **M ZNATI Younes, licence N°J143538, Joueur d'O.S.S VILLEURBANNE** Pour faute passible d'une exclusion suite à deux avertissements dans la rencontre.

Par ces motifs en application des règlements généraux de la F.F.H. Article 1.2 du barème disciplinaire, la commission décide de sanctionner **M ZNATI Younes, licence N°J143538, Joueur d'O.S.S VILLEURBANNE** de **1 match** de suspension ferme dont l'automatique de toutes fonctions et compétitions officielles pour Faute passible d'une exclusion suite à deux avertissements dans la rencontre

MATCH N° 34 : C.S.S.M PARIS – A.S.S. LYON

Lecture de la feuille de match.

M KRUKER Fabien, licence N°J061089, Joueur de A.S.S. LYON a reçu la deuxième récidive (3ème avertissement), **1 match suspendu à compter du lundi 02 avril 2018.**

ZONE SUD-OUEST

MATCH N°45 : A.S. POITIERS - A.S.S BORDEAUX

M LEBLANC Jeremy, licence N°J165468, Joueur de A.S. POITIERS a reçu la deuxième récidive (3ème avertissement), **1 match suspendu à compter du lundi 02 avril 2018.**

Après avoir étudié les pièces versées au dossier

RECU RAPPORT ARBITRE DE LA RENCONTRE
RECU RAPPORT M. ROBIN Olivier, membre de la CFFS
RECU RAPPORT M. CHETRIT Franck, joueur d'ASS BORDEAUX
RECU RAPPORT M. BARBE Thomas, capitaine d'AS POITIERS

Considérant que M. l'arbitre officiel du match ont exclus **M KOUDIER Aziz, licence N°J060829, Joueur d'A.S. POITIERS** et **M. BOUTACHKOURT Bachir, licence N°J095051, joueur d'A.S.S. BORDEAUX** pour comportement violente après la rencontre.

La commission demande le rapport du joueur **M KOUDIER Aziz, licence N°J060829 envers Mr CHETRIT Franck durant et après la rencontre** et son exclusion après la rencontre, **Joueur d'A.S. POITIERS** et **M. BOUTACHKOURT Bachir, licence N°J095051, joueur d'A.S.S. BORDEAUX,** pour l'exclusion après la rencontre.

Mrs. KOUDIER Aziz, licence N°J060829, Joueur d'A.S. POITIERS et **M. BOUTACHKOURT Bachir, licence N°J095051, joueur d'A.S.S. BORDEAUX** restent suspendus dont l'automatique de toutes fonctions et compétitions officielles jusqu'à la réception des rapports demandés.

Considérant que M. ROBIN Olivier a vu **M EDENGER Cyrille , licence N°J062135, joueur d'A.S.S. BORDEAUX** pour joueur licence suspendu participant à une rencontre officiel.

Par ces motifs en application des règlements généraux de la F.F.H. Article 77 du barème disciplinaire, la commission décide de sanctionner **M EDENGER Cyrille, licence N°J062135, joueur d'A.S.S. BORDEAUX** de **3 matches** de suspension ferme dont l'automatique de toutes fonctions et compétitions officielles pour licencié suspendu participant à la rencontre officiel , et décidé de sanctionner de 34 d'euros pour joueur licence suspendu participant à une rencontre officiel.

Et de sanctionner les 160 d'euros pour envahissement à la rencontre officiel.
Pour informations, ces suspensions ne seront pas purgés sur la Challenge vétérans.

Par ces motifs en application des règlements généraux de la F.F.H Article 77 du barème disciplinaire, la commission décide de sanctionner le club d'AS POITIERS d'une amende de **160 Euros** pour manque de sécurité dans l'enceinte du stade dont le club est responsable.

MATCH N° 57 : C.R.MARSEILLE SOURDS - A.C.S. MARSEILLE

Lecture de la feuille de match.

M ARBAI Younes, licence N°J069117, Joueur d'A.C.S. MARSEILLE a reçu la deuxième récidive (3ème avertissement), **1 match suspendu à compter du lundi 02 avril 2018.**

Considérant que M. l'arbitre officiel du match a exclu **M ADIGUZEL Ercan**, licence N°D137869, Dirigeant d'**A.C.S MARSEILLE** dans la rencontre.

La commission demande le rapport d'arbitre d'officiel de la rencontre et **M ADIGUZEL Ercan**, licence N°D137869, Dirigeant d'**A.C.S MARSEILLE**, pour l'exclusion.

MATCH N° 58 : C.S.S.MONTPELLIER - A.S.S. TOULON/ NICE S.L.S

Lecture de la feuille de match.

M PENA Thomas, licence N°J076881, Joueur de **A.S.S. TOULON/S.L.S NICE** a reçu la deuxième récidive (3ème avertissement), **1 match suspendu à compter du lundi 02 avril 2018.**

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

RAPPEL DU LISTE DES JOUEURS (SES) DES SUSPENDUS DE FOOTBALL ET DE FUTSAL

Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



RAPPEL DE LISTE DES JOUEURS (SES) SUSPENDUS DE FOOTBALL A 11 DE LA SAISON 2015 au 2017

Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



RAPPEL DU LISTE DES JOUEURS (SES) DES INTER-REGIONS DES SUSPENDUS DE FOOTBALL DE LA SAISON 2018

Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017

Page : 24 / 33

**FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS**

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

RAPPEL DU LISTE DES JOUEURS (SES) DES SUSPENDUS DE FUTSAL DE LA SAISON 2015 au 2017

Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017

AMENDES ADMINISTRATIVES

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL à 11

samedi 24 mars 2018

5ème Journée

ZONE OUEST

Match N°9

A.S.S.S. CAEN (Masculin)	
AMENDES ADMINISTRATIVE	
MOTIF	AMENDES
Feuille de match irrégulière (Oubli de nom et prénom du capitaine)	13 €
Limite du 16/04/2018	TOTAL 13 €

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



C.S.S. NANTES (Masculin)	
AMENDES ADMINISTRATIVE	
MOTIF	AMENDES
Feuille de match irrégulière (Oubli de nom et prénom du capitaine)	13 €
Limite du 16/04/2018	TOTAL 13 €

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Match N°10

O.C.S.P. AURAY	
2ème avertissement (1ère récidive)	
LETACONNOUX YOHANN J116493	CAS 13 €
AMENDES ADMINISTRATIVE	
MOTIF	AMENDES
Non reçu la feuille de match par scannée avant le dimanche midi	30 €

Page : 25 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Feuille de match irrégulière (Oubli de nom et prénom du capitaine)	13 €
Limite du 16/04/2018	TOTAL
	56 €

ZONE EST

Match N°21

O.S. MASSY (Masculin)		
3ème avertissement (2ème récidive)		
PENHOET DYLAN J134303	CAS	18 €
Limite du 16/04/2018	TOTAL	18 €

Match N°22

S.C.S. AVION		
1er avertissement		
DELPORTE TANGUY J107432	CAS	10 €
2ème avertissement (1ère récidive) au capitaine ou dirigeant		
MAGIERSKI THOMAS J077614	CAS	18 €
2ème avertissement (1ère récidive)		
FERNANDEZ DAWSON J153067	CAS	13 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Retard de feuille de match sous 48 heures par courrier postale		50 €
Limite du 16/04/2018	TOTAL	91 €

ZONE RHONE-ALPES

Match N°33

O.S.S. VILLEURBANNE		
1er avertissement		
BILLY CLEMENT J062430	CAS	10 €
ANJOUY LIONEL J061106	CAS	10 €
2 avertissements dans le même match		
ZNATI YOUNES J143538	CAS	18 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Feuille de match irrégulière (Oubli de l'adresse du stade)		13 €
Limite du 16/04/2018	TOTAL	51 €

Page : 26 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



E.S.S. VITRY		
1er avertissement au capitaine ou dirigeant		
KANAMAKASY IDRIS J095540	CAS	13 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Feuille de match irrégulière (Oubli de nom et prénom du capitaine)		13 €
Limite du 16/04/2018		TOTAL
		26 €

Match N°34

C.S.S.M. PARIS (Masculin)		
1er avertissement		
MENDES LATIR J130151	CAS	10 €
Limite du 16/04/2018		TOTAL
		10 €

A.S.S. LYON (Masculin)		
3ème avertissement (2ème récidive)		
KRUKER FABIEN J061089	CAS	18 €
Limite du 16/04/2018		TOTAL
		18 €

ZONE SUD-OUEST

Match N°45

A.S. POITIERS (Masculin)		
1er avertissement		
KOUIDER AZIZ J060829	CAS	10 €
1ère expulsion		
KOUIDER AZIZ J060829		18 €
3ème avertissement (2ème récidive)		
LEBLANC JEREMY J165468	CAS	18 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Retard de feuille de match sous 48 heures par courrier postale		50 €
Attitude agressive des spectateurs ou des supporters envers l'arbitre, les joueurs, dirigeants, les officiels dans l'enceinte ou à la sortie du stade		160 €
Limite du 16/04/2018		TOTAL
		256 €

Page : 27 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

A.S.S. BORDEAUX (Masculin)		
1er avertissement		
NAAMANE BRAHIM J141551	CAS	10 €
1ère expulsion		
BOUTACHKOURT BACHIR J095051		18 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Licencié suspendu participant à une rencontre officielle		34 €
Attitude agressive des spectateurs ou des supporters envers l'arbitre, les joueurs, dirigeants, les officiels dans l'enceinte ou à la sortie du stade		160 €
Limite du 16/04/2018		TOTAL
		222 €

Match N°46

D.L.S. CERGY-PONTOISE/O.S. VERSAILLES		
1er avertissement		
KERKENI MOHAMED AKREM J129199	CAS	10 €
Limite du 16/04/2018		TOTAL
		10 €

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



A.S. TOLOSA (Masculin)		
2ème avertissement (1ère récidive)		
THOMAS VINCENT J129467	CAS	13 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Feuille de match irrégulière (Oubli de nom et prénom du capitaine)		13 €
Limite du 16/04/2018		TOTAL
		26 €

ZONE SUD

Match N°57

C. REAL MARSEILLE SOURDS (Masculin)		
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Feuille de match irrégulière (Oubli de nom et prénom du délégué)		13 €
Limite du 16/04/2018		TOTAL
		13 €

Page : 28 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

A.C.S. MARSEILLE		
2ème avertissement (1ère récidive) au capitaine ou dirigeant		
REGNIER LOIC J062928	CAS	18 €
2ème avertissement (1ère récidive)		
CHAOU YANIS J154693	CAS	13 €
3ème avertissement (2ème récidive)		
ARBAI YOUNES J069117	CAS	18 €
1ère expulsion du capitaine ou dirigeant		
ADIGUZEL ERCAN D137869		21 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Feuille de match irrégulière (Oubli de nom et prénom du délégué)		13 €
Limite du 16/04/2018		TOTAL 83 €

Match N°58

C.S.S. MONTPELLIER (Masculin)		
1er avertissement		
BEN ABOU JAOUAD J166410	CAS	10 €
Limite du 16/04/2018		TOTAL 10 €

A.S.S. TOULON/NICE S.L.S.		
3ème avertissement (2ème récidive)		
PENA THOMAS J076881	CAS	18 €
2ème avertissement (1ère récidive)		
AMAR M'HAMED J103178	CAS	13 €
Limite du 16/04/2018		TOTAL 31 €

**CHAMPIONNAT DE FRANCE A 11 du 30/09/2017,07/10/2017,14/10/2017 et
COUPE DE France (M) DU 23/09/2017 + MAJORATION de 50%**
SCS AVION (145,50€) + (154,50€) + (66,00€) + (36,00€) = 402,00 €

- 1) Date du 22/02/2018, bien reçu de 100€ par virement et on reste 302,00€
- 2) Date du 20/03/2018, bien reçu de 100€ par virement et on reste 202,00€

**CHAMPIONNAT DE FRANCE A 5 (F) du 06/01/2018 + MAJORATION de
50%**
CSS ANGERS (30€ + 15€ = 45€)

Page : 29 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Bien reçu votre chèque de 30€, mais on manque de 15€

1^{er} RAPPEL : CHAMPIONNAT DE France ZONE du 03/03/2018 : LIMITE du 09/04/2018

ACS MARSEILLE (41€), ASS LYON (30€), SCS AVION (20€)
REAL MARSEILLE S (76€-15€=61€) et AS TOLOSA (10€).

CALENDRIER DES DELEGUES

Rapport : M.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE

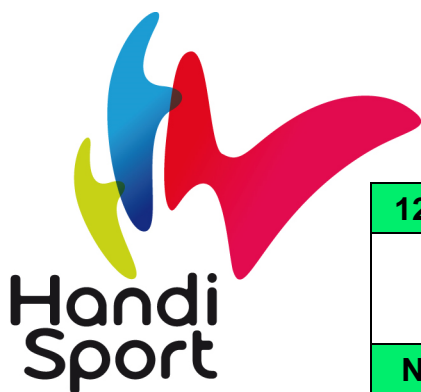


PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



SAMEDI 31 MARS 2018			
N°	1/2 ^{ème} FINALE DE LA COUPE DE FRANCE A 11		DELEGUES
CF17	ESS VITRY	CSS REIMS	ANDRES
Stade Arrighi à 16H30 (terrain synthétique) 49 rue de Choisy, 94400 VITRY-SUR-SEINE (Reçu le 19/03/2018) (Modification du 20/03/2018)			
CF18	CSS NANTES	CSSM PARIS	DAHERON
Plaine de Jeu de la Noé Lambert à 15h 19, route de Sainte Luce 44300 – NANTES (Reçu le 14/03/2018)			
N°	FINALE DE LA COUPE DE FRANCE FUTSAL FEMININE		DELEGUES
CFF12	ASS BORDEAUX	DLS CERGY-PONTOISE	
Gymnase Georges Carpentier à 14H00 81 boulevard Masséna, 75013 PARIS			
SAMEDI 03 MARS 2018 (REPORT AU 31 MARS 2018)			
N°	4 ^{ème} JOURNEE DE ZONE OUEST		DELEGUES
8	ASSS CAEN	OCSP AURAY	
Stade de la Fossette à 15H00 10 rue du Chemin Fourchu, 14000 CAEN (Reçu le 22/03/2018) (Modification du 29/03/2018)			
SAMEDI 21 AVRIL 2018			
N°	6 ^{ème} JOURNEE DE ZONE OUEST		DELEGUES
11	CSS NANTES	OCSP AURAY	

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



12	CSS RENNES	ASSS CAEN	
Stade Beauregard à 16H00 (terrain synthétique) rue Georges Maillols, 35000 RENNES (Reçu le 23/03/2018)			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE EST		DELEGUES
23	OS MASSY	SCS AVION	
Stade de la Poterne à 18H00 rue de Migneaux, 91300 MASSY (Reçu le 26/08/2017)			
24	OS CHENNEVIERES	CSS REIMS	
Stade Aristide Briand à 16H00 58 bis rue Aristide Briand , 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE (Reçu le 19/09/2017) (Modification du 23/02/2018)			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE RHONE-ALPES		DELEGUES
35	ESS VITRY	CSSM PARIS	
36	ASS LYON	OSS VILLEURBANNE	
Stade de la Sarra à 16H00 56 rue Pauline Jaricot, 69005 LYON (Reçu le 19/09/2017)			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE SUD-OUEST		DELEGUES
47	ASS BORDEAUX	DLS CERGY-P./OS V.	
Stade Charles Martin à 16H00 (terrain synthétique) rue Charles Martin, 33300 BORDEAUX (Reçu le 19/03/2018)			
48	AS TOLOSA	AS POITIERS	
Stade Gironis à 15H00 (terrain d'honneur) rue de Gironis, 31400 TOULOUSE (Reçu le 09/09/2017)			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE SUD		DELEGUES
59	ACS MARSEILLE	CSS MONTPELLIER	
Stade Terrades à 17H00 9 traverse de Pomègues, 13008 MARSEILLE (Reçu le 10/10/2017)			
60	ASS TOULON/NICE SLS	C REAL MARSEILLE S	

SAMEDI 28 AVRIL 2018

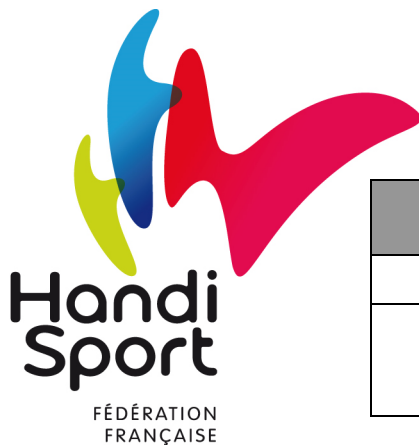
Page : 31 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



4ème JOURNÉE DU CHALLENGE FOOTBALL A 7 VETERANS		DELEGUES
ASS BORDEAUX		
Plaine des Sports du Faisan à 16H30 (terrain herbe) rue des Futaies, 33560 CARBON BLANC (Reçu le 19/03/2018)		

SAMEDI 19 MAI 2018		
N°	FINALE DE LA COUPE DE FRANCE A 11	DELEGUES
CF19		

SAMEDI 09 et DIMANCHE 10 JUIN 2018		
PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FOOTBALL A 11 MASCULIN		
COMPLEXE SPORTIF DE LA PLAINE DES SPORTS RN 568, Quartier la Palunettes, 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES		

SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 JUIN 2018		
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES INTER-REGIONS FOOTBALL A 11 MASCULIN		
CREPS DU CENTRE 48 avenue du Maréchal Juin, 18000 BOURGES		

COURRIERS

CSS MONTPELLIER du 25 Mars 2018 : Réception le résultat du match amical contre AS BORDEAUX du 17 Mars 2018.

Pris note

OS MASSY Féminin du 26 Mars 2018 : Réception le résultat du match amical contre ASSS CAEN en Futsal le samedi 24 mars 2018.

Pris note.

Réfèrent Auvergne-Rhône-Alpes Football sourds, Thierry JOURDAN, du 28 Mars 2018 : Demande de sa candidature auprès de sa région pour la phase finale du championnat de France des inter-régions en 2020.

Page : 32 / 33

**FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS**

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



Pour votre information, il n'y aura plus de championnat de France des inter-régions en raison du budget en difficulté pour certaines régions handisports.

ASSS STRABOURG du 28 Mars 2018 : Proposition la même date pour le championnat de France Futsal Masculin et Féminin la saison prochaine afin de travailler facilement avec les bénévoles en une seule date.

Pris note, or selon le nombre d'engagement des clubs pour la saison prochaine lors de l'AG du 30 Juin 2018 à Paris

Mr BOUQUET Bastien (CSS REIMS) : Reçu justificatif d'absence pour sa participation de l'Equipe de France contre Belgique le 7 Avril 2018.

Pris note.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Page : 33 / 33

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation